



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Conseil du 04 avril 2023 à 19 heures

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 29 mars 2023 ;
- publication sur le site internet de la Commune de l'ordre du jour et de la convocation le 29 mars 2023 ;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 29 mars 2023 ;
- affichage dans le village de l'ordre du jour et de la convocation 29 mars 2023 ;
- publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
 - Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)
 - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures par M. Olivier SOHLER, Maire, en présence de MM. Jean-Philippe HIHN, Philippe SCHEIBLING, Bruno GLOCK, Adjoints au Maire, Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, MM. Serge MATHIS, Yves SCHNELL, Michel CORBIN, Conseillers Municipaux Délégués ; Mmes Christelle HIRSCHMANN, Estelle SCHUHLER, Delphine BIEHLER, Conseillères Municipales ; MM. Hubert GUIOT, Dominique WAEGELL, Gérald DILLENSEGER, Hervé DISTEL, Conseillers Municipaux.

Mme Gwenäelle RUHLMANN, Adjointe au Maire, M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal, Mmes, Anne RIFF, Stéphanie HUSSER, Anne RINIE, Clémentine JEHL, Conseillères Municipales, sont absents et excusés.

Mmes Karine VOGELEISEN, Nadine VOLK, Conseillères Municipales, sont absentes.

Mme Gwenäelle RUHLMANN, Adjointe au Maire, a donné procuration à Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire.

Mme Anne RIFF, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire

Mme Stéphanie HUSSER, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Olivier SOHLER, Maire.

Mme Anne RINIE, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire.

Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Serge MATHIS, Conseiller Municipal Délégué.

M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal, a donné procuration à M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire.

Membres en exercice : 23 Présents : 15 Absents et excusés : 6 Absents : 2 Procurations : 6

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité, M. Hubert GUIOT, Conseiller Municipal, secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant pour la séance N° 26 du mandat 2020-2026 :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023**
2. **ADMINISTRATION GENERALE**
Contrat de Territoire Centre Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace Approbation
3. **CHASSE**
A. Commission Consultative Communale de la Chasse
B. Mode de Consultation des propriétaires
4. **FINANCES**
A. Budget général de la Commune – Exercice 2022
 - 1) **Compte de Gestion 2022**
 - 2) **Compte Administratif 2022**
 - 3) **Bilan des acquisitions et cessions 2022**
 - 4) **Affectation du résultat de fonctionnement 2022****B. Budget général de la Commune – Exercice 2023**
 - 1) **Programme des investissements 2023**
 - 2) **Subventions et participations diverses 2023**
 - 3) **Produits et taux d'imposition 2023**
Taxes directes locales
 - 4) **Budget primitif 2023**
5. **DOMAINE**
BINN – Acquisition d'une parcelle
6. **DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE**
7. **COMMUNICATIONS**
8. **VŒUX - DIVERS**

oOo

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023	Adopté à l'unanimité 2 Abstentions
2. ADMINISTRATION GENERALE	
Contrat de Territoire Centre Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace Approbation	Adopté à l'unanimité

3. CHASSE	
A. Commission Consultative Communale de la Chasse	Adopté à l'unanimité 2 Abstentions
B. Mode de Consultation des propriétaires	Adopté à l'unanimité

4. FINANCES	
A. Budget général de la Commune – Exercice 2022	
1) Compte de Gestion 2022	Adopté à l'unanimité
2) Compte Administratif 2022	Adopté à l'unanimité
3) Bilan des acquisitions et cessions 2022	Adopté à l'unanimité
4) Affectation du résultat de fonctionnement 2022	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2023	
1) Programme des investissements 2023	Adopté à l'unanimité
2) Subventions et participations diverses 2023	Adopté à l'unanimité
3) Produits et taux d'imposition 2023 - Taxes directes locales	Adopté à l'unanimité
4) Budget primitif 2023	Adopté à l'unanimité

5. DOMAINE	
BINN – Acquisition d'une parcelle	Adopté à l'unanimité

6. DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE	Acté
--	------

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 15 Absents et excusés : 6 Absents : 2 Procurations : 6

DCM-2023-04-1

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023

Concernant le projet de procès-verbal transmis préalablement à la séance à l'ensemble des élus, le Conseil Municipal, relève les précisions et les observations suivantes :

- page 14 : à remplacer La mise à disposition de deux signaleurs sera demandée aux associations présentes avec un stand.

par : La mise à disposition de deux signaleurs sera demandée aux associations présentes qui ont un stand marchand.




- page 15 : à remplacer Les fonds seront récoltés le seront au profit de l'EHPAD de l'Alumnat.

Par : Les fonds seront récoltés au profit de l'EHPAD de l'Alumnat.

Outre ces modifications validées à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 28 février 2023 préalablement diffusé est **approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire				X
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale	Absente			
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale				X
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		

RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
--	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

Entrée de Mme Nadine VOLK, Conseillère Municipale.

DCM-2023-04-2A

2. ADMINISTRATION GENERALE

A. Contrat de Territoire Centre Alsace avec la Collectivité européenne d'Alsace - Approbation

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire,

Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Centre Alsace, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité être aux côtés des acteurs locaux et, ensemble, ont travaillé à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation pragmatique avec les territoires qui mobilise des moyens en ingénierie (proposée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et également par les 17 structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA) et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Centre Alsace :

Enjeu attractivité : conforter l'économie touristique, culturelle et les centralités, atouts majeurs du territoire

- Moderniser, diversifier et valoriser l'offre touristique, culturelle, de loisirs et patrimoniale pour offrir aux habitants et aux visiteurs des équipements de qualité, qui répondent à leurs attentes et qui permettent de conserver l'image de marque du Territoire qui est l'un de ses meilleurs arguments marketing ;
- Renforcer les centralités en accompagnant les projets Petite Ville de Demain (PVD) pour permettre de maintenir et développer le niveau de service à la population et aux entreprises tout en tenant compte des spécificités infra territoriales en matière de besoin en services à la population (petite enfance et enfance, santé, économie, commerce...).

Enjeu environnement et écologie : repenser les mobilités et tendre vers un territoire durable et à énergie positive

- Développer les itinéraires cyclables pour proposer une alternative plus durable aux mobilités du quotidien tout en rendant le territoire plus attractif pour les mobilités touristiques et de loisirs ;
- Favoriser la production d'énergie renouvelable en territoire pour offrir aux habitants un accès à une énergie à coût maîtrisé.

Enjeu cohésion sociale : renforcer l'attractivité résidentielle en développant l'offre de services aux habitants

- Développer l'offre de services en faveur des séniors pour faire face à l'enjeu du vieillissement de la population et du grand âge ;
- Accompagner le développement des équipements en faveur de la jeunesse et des collégiens (périscolaires, équipements sportifs à destination des collégiens...) afin de permettre leur épanouissement sur le territoire et de conforter la vie associative locale.

Le bénéfice d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des fonds financiers dédiés - Fonds Communal Alsace, Fonds d'Attractivité Alsace, Fonds d'Innovation Territoriale - est conditionné, conformément aux règlements desdits fonds, par l'adoption, par les Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre intéressés, d'une délibération approuvant la signature du Contrat de Territoire Alsace correspondant.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- VU** le Code Général des collectivités territoriales,
- VU** la délibération de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 juin 2022 portant Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires et notamment les fonds qui l'accompagnent,
- VU** la délibération de la Collectivité européenne d'Alsace du 6 février 2023 portant adoption des Contrats de Territoire Alsace 2022-2025,
- VU** le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace, adopté par la Collectivité européenne d'Alsace par délibération susvisée du 6 février 2023,

D'ADOPTER le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace ;

D'AUTORISER le Maire à le signer ;

Considérant l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace,

D'APPROUVER le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace pour la période 2022-2025, tel que joint en annexe.

Les éléments essentiels du Contrat sont les suivants :

- La définition des enjeux et objectifs partagés et validés :

Enjeu attractivité : conforter l'économie touristique, culturelle et les centralités, atouts majeurs du territoire

- Moderniser, diversifier et valoriser l'offre touristique, culturelle, de loisirs et patrimoniale pour offrir aux habitants et aux visiteurs des équipements de qualité, qui répondent à leurs attentes et qui permettent de conserver l'image de marque du Territoire qui est l'un de ses meilleurs arguments marketing ;
- Renforcer les centralités en accompagnant les projets Petite Ville de Demain (PVD) pour permettre de maintenir et développer le niveau de service à la population et aux entreprises tout en tenant compte des spécificités infra territoriales en matière de besoin en services à la population (petite enfance et enfance, santé, économie, commerce...).

Enjeu environnement et écologie : repenser les mobilités et tendre vers un territoire durable et à énergie positive

- Développer les itinéraires cyclables pour proposer une alternative plus durable aux mobilités du quotidien tout en rendant le territoire plus attractif pour les mobilités touristiques et de loisirs ;
- Favoriser la production d'énergie renouvelable en territoire pour offrir aux habitants un accès à une énergie à coût maîtrisé.

Enjeu cohésion sociale : renforcer l'attractivité résidentielle en développant l'offre de services aux habitants

- Développer l'offre de services en faveur des seniors pour faire face à l'enjeu du vieillissement de la population et du grand âge ;
 - Accompagner le développement des équipements en faveur de la jeunesse et des collégiens (périscolaires, équipements sportifs à destination des collégiens...) afin de permettre leur épanouissement sur le territoire et de conforter la vie associative locale.
- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat,
 - La co-construction des projets avec la Collectivité européenne d'Alsace,
 - La possibilité d'un accompagnement financier de certains projets par la Collectivité européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités.

D'AUTORISER le Maire à signer le contrat précité ;

DE CHARGER le Maire de mettre en œuvre la présente délibération.

 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace,

APPROUVE le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace pour la période 2022-2025, tel que joint en annexe ;

ADOPTE le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Centre Alsace ;

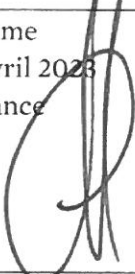


AUTORISE le Maire à signer le contrat précité ;

CHARGE le Maire de mettre en œuvre la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		

SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAESELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
--	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-3AA

3. CHASSE

A. Commission Consultative Communale de la Chasse

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire,

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033.

VU les articles L429-2 et suivants du Code de l'Environnement,

VU la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les Communes,

Il est demandé au Conseil Municipal :

DE DÉCIDER de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse ;

DE DÉSIGNER M. Olivier SOHLER (Maire), Président de la 4C ;

DE DÉSIGNER M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, et M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué, en qualité de représentant de la Commune ;

DE DÉCIDER que ces mêmes personnes siégeront au sein de la Commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse ;

DÉSIGNE M. Olivier SOHLER (Maire), Président de la 4C ;

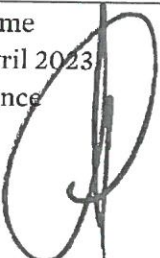


DÉSIGNE M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, et M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué, en qualité de représentant de la Commune ;

DÉCIDE que ces mêmes personnes siégeront au sein de la Commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		

MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
---	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-3B

3. CHASSE

B. Mode de Consultation des propriétaires

**Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire,
M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire,**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L.429-13 du Code de l'environnement et de la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888, la décision relative à la destination du produit de la chasse peut être prise soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers.

VU les articles L429-13 du Code de l'Environnement,

VU la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les Communes,

Il est demandé au Conseil Municipal :

DE DÉCIDER de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse ;

DE CHARGER le Maire de procéder à cette consultation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

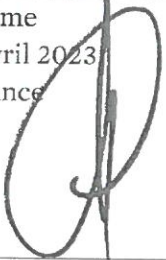


DÉCIDE de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse ;

CHARGE le Maire de procéder à cette consultation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		

MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
---	---

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-4A-1

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2022

1. Compte de Gestion 2022

Budget communal

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

La Commission des Finances ayant étudié les différents dossiers, il est demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le Compte de Gestion 2022 arrêté comme ci-dessous.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice	2 358 843,74	2 963 642,98	+ 604 799,24
Excédent antérieur reporté		1 827 506,08	+ 1 827 506,08
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 358 843,74	4 791 149,06	+ 2 432 305,32
INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice	1 197 266,83	1 619 795,13	+ 422 528,30
Déficit antérieur reporté	328 840,31		-328 840,31
TOTAL INVESTISSEMENT	1 526 107,14	1 619 795,13	+93 687,99
EXCEDENT GLOBAL	3 884 950,88	6 410 944,19	+ 2 525 993,31




Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE le Compte de Gestion 2022 arrêté comme ci-dessus.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023</p> <p>Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023</p>  <p>Le Maire</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
---	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-4A-2

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2022

2. Compte Administratif 2022

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

La Commission des Finances ayant étudié les différents dossiers, il est demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le Compte Administratif 2022 arrêté comme ci-dessous.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice	2 358 843,74	2 963 642,98	+ 604 799,24
Excédent antérieur reporté		1 827 506,08	+1 827 506,08
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 358 843,74	4 791 149,06	+ 2 432 305,32
INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice	1 197 266,83	1 619 795,13	+ 422 528,30
Déficit antérieur reporté	328 840,31		-328 840,31
TOTAL INVESTISSEMENT	1 526 107,14	1 619 795,13	+93 687,99
EXCEDENT GLOBAL	3 884 950,88	6 410 944,19	+ 2 525 993,31
Total Restes à réaliser / engagements	116 879,95	300 297,70	+ 183 417,75
Situation fin 2022	4 001 830,83	6 711 241,89	+ 2 709 411,06

Pour mémoire :

TOTAL INVESTISSEMENT	1 526 107,14	1 619 795,13	+ 93 687,99
Total Restes à réaliser / engagements	116 879,95	300 297,70	+ 183 417,75
TOTAL INVESTISSEMENT avec RAR	1 642 987,09	1 920 092,83	+ 277 105,74
Situation fin 2022	4 001 830,83	6 711 241,89	+ 2 709 411,06

Le Maire ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

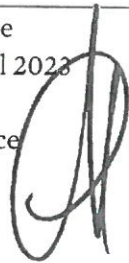
APPROUVE le Compte Administratif 2022 arrêté comme ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire				
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAESELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale	Absente			
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 5 avril 2023

Le Secrétaire de Séance




Hubert GUIOT

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 05 avril 2023



Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

Le Maire revient en séance

DCM-2023-04-4A-3

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2022

3. Bilan des acquisitions et cessions 2022

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Conformément à la réglementation en vigueur dans les Communes de plus de 2 000 habitants, il est proposé au Conseil de prendre connaissance du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2022.

Les acquisitions et cessions à prendre en compte sont celles effectuées pendant l'exercice budgétaire 2022, retracé par le Compte Administratif :

1.- VENTE DE TERRAINS/IMMEUBLES

Acquéreurs	Références cadastrales Lieu dit/ adresse Superficie	Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
SCI La Parenthèse 33 47C rue des Merles Kientzville 67750 SCHERWILLER	Vente de l'ancienne école maternelle 8, Vieux Chemin de Châtenois Section 4 n° 183/99 de 21,23 ares	300.000, -€	05/04/2022 Et 17/05/2022	10/11/2022

2. - ACQUISITIONS DE TERRAINS

Vendeurs	Références cadastrales Lieu dit/ adresse Superficie	Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) 3, rue Gustave Adolphe Hirn 67000 STRASBOURG	Coût d'acquisition terrains BINN suite convention de portage 3 ^{ème} année /7 années	113 001,30 €	20/01/2015 30/06/2020	Convention de portage foncier du 06/02/2015 et avenant n°1 du 27/10/2020
MARTIN Pierre 3 Rue des Chevaliers 67750 SCHERWILLER	Acquisition terrain 38/40 Rue de la Mairie Section n° 4 Parcelle n° 112/77 de 3,36 ares Parcelle n°176/77 de 5,01 ares Soit un total de 8,37 ares	230.000, - €	21/06/2022	04/07/2022

3. - ACQUISITIONS D' IMMEUBLES

Vendeurs	Objet	Montant de l'annuité/ Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
	NEANT			

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

APPROUVE le bilan tel que présenté et retracé dans le Compte Administratif 2022.

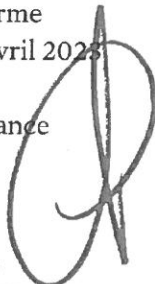
ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGLL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 5 avril 2023

Le Secrétaire de Séance

Hubert GUIOT



Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 05 avril 2023

Le Maire

Olivier SOHLER




COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-4A-4

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2022

4. Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Il est demandé au Conseil :

D'AFFECTER le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

N° Progr.	Intitulé	B.P. 2022	DM1/2022	DM2/2022	Total 2022	1068
2201	Éducation 2022	51.742,-		25.000,-	76.742,-	12.461,39
2202	Vie associative 2022	10.243,-			10.243,-	- 20.086,52
2203	Voirie – réseaux 2022	327.436,-			327.436,-	5.378,83
2204	Voirie rurale 2022	16.302,-			16.302,-	12.750,90
2205	Service technique – Régie 2022	100.479,-		5.000,-	105.479,-	29.517,85
2206	Bâtiments communaux et divers 2022	510.993,-			510.993,-	-23.599,40
2207	Patrimoine 2022	20.064,-		20.000,-	40.064,-	30.092,81
2208	Animation - fleurissement 2022	17.681,-			17.681,-	10.601,85
2209	Administration générale 2022	25.915,-			25.915,-	6.601,00
2210	Foncier 2022					- 49.428,35
1210	Espace scolaire	10.000,-			10.000,-	9.724,05
1606	Ancienne Chapelle Alumnat	10.000,-			10.000,-	./.
16095	Réserves Foncières	55.000,-			55.000,-	./.
17095	Terrains	12.500,-			12.500,-	./.
20031	Route des Romains/Rue du Taannelkreuz	50.000,-			50.000,-	-74.302,38
20095	Foncier 2020	22.500,-			22.500,-	./.
2011	BINN – portage foncier (2020-2026)	112.810,-			112.810,-	113.001,30
2103	Voirie – Réseaux 2021					21.127,36
2104	Voirie rurale 2021					156,00
	Opérations non définies	550.000,-	-15.000,-	94.604,-	629.604,-	./.
	Opérations financières	210.000,-			210.000,-	209.618,91
	TOTAL	2.113.665,-	-15.000,-	144.604,-	2.243.269,-	293.615,60 Arrondi à 300.000,-

Il est rappelé au Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2022 d'un montant de 2 432 305,32 € constaté lors des points du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022, est ramené à 2 132 305,32 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

N° Progr.	Intitulé	B.P. 2022	DM1/2022	DM2/2022	Total 2022	1068
2201	Éducation 2022	51.742,-		25.000,-	76.742,-	12.461,39
2202	Vie associative 2022	10.243,-			10.243,-	- 20.086,52
2203	Voirie - réseaux 2022	327.436,-			327.436,-	5.378,83
2204	Voirie rurale 2022	16.302,-			16.302,-	12.750,90
2205	Service technique - Régie 2022	100.479,-		5.000,-	105.479,-	29.517,85
2206	Bâtiments communaux et divers 2022	510.993,-			510.993,-	-23.599,40
2207	Patrimoine 2022	20.064,-		20.000,-	40.064,-	30.092,81
2208	Animation - fleurissement 2022	17.681,-			17.681,-	10.601,85
2209	Administration générale 2022	25.915,-			25.915,-	6.601,00
2210	Foncier 2022					- 49.428,35
1210	Espace scolaire	10.000,-			10.000,-	9.724,05
1606	Ancienne Chapelle Alumnat	10.000,-			10.000,-	/.
16095	Réserves Foncières	55.000,-			55.000,-	/.
17095	Terrains	12.500,-			12.500,-	/.
20031	Route des Romains/Rue du Taennelkreuz	50.000,-			50.000,-	-74.302,38
20095	Foncier 2020	22.500,-			22.500,-	/.
2011	BINN - portage foncier (2020-2026)	112.810,-			112.810,-	113.001,30
2103	Voirie - Réseaux 2021					21.127,36
2104	Voirie rurale 2021					156,00
	Opérations non définies	550.000,-	-15.000,-	94.604,-	629.604,-	/.
	Opérations financières	210.000,-			210.000,-	209.618,91
	TOTAL	2.113.665,-	-15.000,-	144.604,-	2.243.269,-	293.615,60 Arrondi à 300.000,-

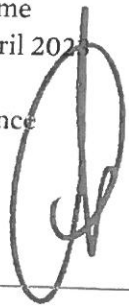
ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 5 avril 2023

Le Secrétaire de Séance

Hubert GUIOT



Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 05 avril 2023

Le Maire

Olivier SOHLER




SERVICE TECHNIQUE - REGIE	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Broyeur d'accotement/lame	3 500.00								3 500.00
	2205 - Hall de stockage	100 000.00								100 000.00
	Réservoir de récupération des eaux pluviales	10 000.00	5 800.00							4 200.00
	Petit matériel divers	2 000.00								2 000.00
	TOTAL GENERAL SERVICE TECHNIQUE - REGIE	115 500.00	5 800.00	-	-	-	-	-	-	109 700.00
BATIMENTS COMMUNAUX ET DIVERS	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	1606 - Ancienne chapelle Alumnat - M.O.	10 000.00								10 000.00
	Modification système d'accès aux bâtiments	30 000.00								30 000.00
	Etudes diverses	30 000.00								30 000.00
	TOTAL GENERAL BAT. COMMUNAUX ET DIVERS	70 000.00	-	-	-	-	-	-	-	70 000.00
PATRIMOINE	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Restauration registres	4 000.00								4 000.00
	Eclairage pressoir giratoire DLV	4 000.00								4 000.00
	TOTAL GENERAL PATRIMOINE	8 000.00	-	-	-	-	-	-	-	8 000.00
FLEURISSEMENT - TVB EMBELLISSEMENT - TVB	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Arbres Arbustes-vivaces	750.00								750.00
	Bac en grès	2 000.00								2 000.00
	Trame Verte et Bleue	2 000.00								2 000.00
	Jardinières - 5 u	1 200.00								1 200.00
	TOTAL GENERAL ANIMATION FLEURISSEMENT	5 950.00	-	-	-	-	-	-	-	5 950.00
ADMINISTRATION GENERALE	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Informatique	2 500.00								2 500.00
	Mobilier (fauteuils ergonomiques,.....)	2 500.00								2 500.00
	TOTAL GENERAL ADMINISTRATION GENERALE	5 000.00	-	-	-	-	-	-	-	5 000.00
COMMUNICATION	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Refonte site Internet	4 000.00								4 000.00
	TOTAL GENERAL COMMUNICATION	4 000.00	-	-	-	-	-	-	-	4 000.00
FINANCES	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Annulé en capital	172 500.00								172 500.00
	TOTAL GENERAL FINANCES	172 500.00	-	-	-	-	-	-	-	172 500.00
FONCIER	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	16095 - Réserves foncières	55 000.00								55 000.00
	17095 - Terrains	10 000.00								10 000.00
	2011 - BINN - portage foncier	120 000.00								120 000.00
	Acquisitions foncières	75 000.00								75 000.00
	TOTAL GENERAL FONCIER	260 000.00	-	-	-	-	-	-	-	260 000.00
PROGRAMME ANTERIEUR	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieurs	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	2206 - Rénovation thermique - Salle polyvalente - Mairie - Ancienne Poste	600 000.00								600 000.00
	2209 - Vidéo-protection	25 000.00								25 000.00
	TOTAL GENERAL PROGRAMME ANTERIEUR	625 000.00	-	-	-	-	-	-	-	625 000.00
	TOTAL GENERAL	2 250 000.00	5 800.00	20 000.00	50 000.00	4 600.00	0.00	0.00	0.00	2 169 600.00

INTEGRATION RESULTATS 2023/AFFECTATION DE RESULTATS/RESTES A REALISER/DEPENSES IMPREVUES/ECRITURES D'ORDRES/EQUILIBRE	Désignation	Dépenses	RECETTES
		Dépenses et recettes /restes à réaliser 2022 (cf états avec détail)	116 879.95
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté- (R- 001)		93 687.99
	Excédent de fonctionn. capitalisés (R-1068)		300 000.00
	Montant budgétaire à rajouter en plus, en dépenses et en recettes		
	Ecritures d'ordres-opérations patrimoniales- 17095- (D-Chap.041-2111/R-Chap.041-1021)	12 500.00	12 500.00
	Avances sur commandes d'immos corporelles 2203-Travaux de voirie 2022 (D-Chap.041-2315 / R-Chap.041-238)	32 000.00	32 000.00
	Avances sur commandes d'immos corporelles 2303-Travaux de voirie 2023 (D-Chap.041-2315 / R-Chap.041-238)	10 000.00	10 000.00
	Avances sur commandes d'immos corporelles 2205-Hall de stockage 2023 (D-Chap.041-2313 / R-Chap.041-238)	5 000.00	5 000.00
	Avances sur commandes d'immos corporelles 2206-Rénovation thermique Salle Polyvalente-Mairie-Anclenne Poste (D-Chap.041-2313 / R-Chap.041-238)	30 000.00	30 000.00
	Ecritures d'ordres - opérations d'inventaire (D-Chap.041-2111/R-Chap.041-1021)	100 000.00	100 000.00
	Ecritures d'ordres - opérations d'inventaire (D-Chap.041-21568 /R-Chap.041-2152) (installation voirie/mat.outillage incendie)	70 000.00	70 000.00
	Ecritures d'ordres - opérations d'inventaire (D-Chap.041-21316 /R-Chap.041-2116) (cimetiéra-columbarium)	23 000.00	23 000.00
	Opérations non définies : FCTVA -financement opérations antérieures Construction école : 4.550,-€ Château du Ramstein : 3.250,-€ Route des Romains : 52.000,-€		59 800.00
	Pour équilibrer le budget : Opérations non définies (2313 en dépenses et 021en recettes)	1 005 384.76	358 479.02
	TOTAL GENERAL RESULTATS	1 404 764.71	1 404 764.71
	TOTAL	3 656 764.71	3 656 764.71

**POUR :
INTEGRATION RESULTATS 2022/AFFECTATION DE RESULTATS
RESTES A REALISER/DEPENSES IMPREVUES/ECRITURES D'ORDRES
EQUILIBRE DU BUDGET**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

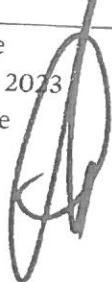
APPROUVE le programme des investissements pour 2023 tel que ci-dessus présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			

VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 5 avril 2023
 Le Secrétaire de Séance



Hubert GUIOT

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 05 avril 2023
 Le Maire




Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23

Présents : 16

Absents et excusés : 6

Absent : 1

Procurations : 6

DCM-2023-04-4B-2

4. FINANCES

B. Subventions 2023

2. Subventions et participations diverses

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Le Maire indique au Conseil Municipal que la présente proposition fait suite aux échanges menés avec les associations locales.

Contactées dans le cadre de la procédure annuelle de mise au point du programme des aides aux associations, celles souhaitant un soutien municipal ont été invitées à produire diverses pièces dont :

- Les demandes de soutien communal à la vie associative accompagnées de la liste des membres de leur Bureau ;
- Les résultats de l'année 2022 ;
- Les justificatifs de l'utilisation de la subvention accordée pour l'année 2022,
- Le budget prévisionnel pour 2023.

Ainsi, les associations ayant scrupuleusement respecté la demande de la Commune, l'aide proposée est confirmée à hauteur de 200,- €.

Aux vues de ceci, il est proposé au Conseil Municipal :

D'ARRÊTER l'état des subventions à verser en 2023 de la manière suivante

Associations	Subvention ordinaire	Soutien "jeunes licenciés"	Aides ponctuelles	Sous-Total	Aide ponctuelle exceptionnelle	TOTAL Subvention
	BP 2023	BP 2023	BP 2023		BP 2023	
ACCA	200.00	300.00	300.00	800.00		800.00
ACJA	200.00			200.00		200.00
Amicale des donneurs de sang bénévoles	200.00		250.00	450.00		450.00
Amicale des Sapeurs Pompiers et Batterie Fanfare	1 000.00		1 851.00	2 851.00		2 851.00
APPE	200.00		211.00	411.00		411.00
Association d'animations de Châtenois-Scherwiller	1 100.00			1 100.00		1 100.00
Auptisme	200.00			200.00		200.00
AZUR FM	648.80			648.80		648.80
BADMINTON	200.00			200.00	2 073.00	2 273.00
Ecole de Musique de Châtenois-Scherwiller	5 575.00			5 575.00		5 575.00
Aux fils de l'Aubach	200.00			200.00		200.00
Gamadji	200.00		750.00	950.00		950.00
Harmonie Ste Jeanne d'Arc	200.00		750.00	950.00		950.00
Judo Club Shinsei	200.00	300.00	1 500.00	2 000.00	3 207.00	5 207.00
Les Amis d'Odile	200.00			200.00		200.00
Les Knecke's de l'Aubach	200.00			200.00		200.00
La Rockale	200.00			200.00		200.00
Les sentinelles de l'Ortenbourg	200.00			200.00		200.00
Les Stumbas de la Scheer	200.00			200.00		200.00
Les Trouvères du Ramstein	200.00			200.00		200.00
Veilleurs du Ramstein	200.00		500.00	700.00		700.00
MJC	1 000.00	300.00		1 300.00	2 239.50	3 539.50
Les Scher'ubins	200.00	300.00		500.00		500.00
Scherwil'lecteurs	200.00			200.00		200.00
SlowUp Alsace de la Route des Vins	1 100.00			1 100.00		1 100.00
Sport Loisirs et Convivialité	200.00			200.00		200.00

UNC	200.00			200.00		200.00
US MEMORY Grand Est France - Parrainage	40.00			40.00		40.00
USS	1 000.00	300.00	4 500.00	5 800.00	357.00	6 157.00
Vinifera	200.00			200.00		200.00
Fonds de concours FACECO "Sinistrés Turquie-Syrie"	1 000.00			1 000.00		1 000.00
TOTAL	16 863.80	1 500.00	10 612.00	28 975.80	7 876.50	36 852.30

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

	Budget 2022	Budget 2023
<u>AUX ORGANISMES PUBLICS</u>	<u>19 600.00</u>	<u>12 200.00</u>
657362 - CCAS	19 500.00	12 00.00
65738 - Syndicat du Giessen	200.00	200.00
<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>6 500.00</u>	<u>6 000.00</u>
Groupement d'Action Sociale - CNAS	5 500.00	5 000.00
Restauration maisons à pans de bois	500.00	500.00
Energies renouvelables	500.00	500.00
<u>SUBVENTION SECTEUR SCOLAIRE</u>	<u>10 345 50,00</u>	<u>7 100.00</u>
Ecole maternelle - coopérative	630.00	625.00
Ecole maternelle - projet éducatif	1 130.00	580.00
Ecole élémentaire - coopérative	2 505.00	895.00
Ecole élémentaire-coopérative-projet éducatif	830.00	00.00
Sport scolaire Scherwiller	250.50	00.00
Collège Châtenois UNSS sport scolaire	500.00	500.00
Collège Châtenois - fonctionnement	500.00	500.00
Collège Châtenois-fonctionnement (accomp.voyages)	1 000.00	1 000.00
Collège Châtenois - voyage scolaire	1 500.00	1 500.00
Collège Châtenois/Projet artistique	1 000.00	1 000.00
Voyages scolaires	500.00	500.00

 Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

ARRÊTE l'état des subventions à verser en 2023 de la manière suivante :

Associations	Subvention ordinaire	Soutien "jeunes licenciés"	Aides ponctuelles	Sous-Total	Aide ponctuelle exceptionnelle	TOTAL Subvention
	BP 2023	BP 2023	BP 2023		BP 2023	
ACCA	200.00	300.00	300.00	800.00		800.00
ACJA	200.00			200.00		200.00
Amicale des donateurs de sang bénévoles	200.00		250.00	450.00		450.00
Amicale des Sapeurs Pompiers et Batterie Fanfare	1 000.00		1 851.00	2 851.00		2 851.00
APPE	200.00		211.00	411.00		411.00
Association d'animations de Châtenois-Scherwiller	1 100.00			1 100.00		1 100.00
Auptisme	200.00			200.00		200.00
AZUR FM	648.80			648.80		648.80
BADMINTON	200.00			200.00	2 073.00	2 273.00
Ecole de Musique de Châtenois-Scherwiller	5 575.00			5 575.00		5 575.00
Aux fils de l'Aubach	200.00			200.00		200.00
Gamadji	200.00		750.00	950.00		950.00
Harmonie Ste Jeanne d'Arc	200.00		750.00	950.00		950.00
Judo Club Shinsei	200.00	300.00	1 500.00	2 000.00	3 207.00	5 207.00
Les Amis d'Odile	200.00			200.00		200.00
Les Knecke's de l'Aubach	200.00			200.00		200.00
La Rockale	200.00			200.00		200.00
Les sentinelles de l'Ortenbourg	200.00			200.00		200.00
Les Stumbas de la Scheer	200.00			200.00		200.00
Les Trouvères du Ramstein	200.00			200.00		200.00
Veilleurs du Ramstein	200.00		500.00	700.00		700.00
MJC	1 000.00	300.00		1 300.00	2 239.50	3 539.50
Les Scher'ubins	200.00	300.00		500.00		500.00
Scherwill'lecteurs	200.00			200.00		200.00
SlowUp Alsace de la Route des Vins	1 100.00			1 100.00		1 100.00
Sport Loisirs et Convivialité	200.00			200.00		200.00
UNC	200.00			200.00		200.00
US MEMORY Grand Est France - Parrainage	40.00			40.00		40.00
USS	1 000.00	300.00	4 500.00	5 800.00	357.00	6 157.00
Vinifera	200.00			200.00		200.00
Fonds de concours FACECO "Sinistrés Turquie-Syrie"	1 000.00			1 000.00		1 000.00
TOTAL	16 863.80	1 500.00	10 612.00	28 975.80	7 876.50	36 852.30

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

	Budget 2022	Budget 2023
<u>AUX ORGANISMES PUBLICS</u>	<u>19 600.00</u>	<u>12 200.00</u>
657362 - CCAS	19 500.00	12 00.00
65738 - Syndicat du Giessen	200.00	200.00
<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>6 500.00</u>	<u>6 000.00</u>
Groupement d'Action Sociale - CNAS	5 500.00	5 000.00
Restauration maisons à pans de bois	500.00	500.00
Energies renouvelables	500.00	500.00
<u>SUBVENTION SECTEUR SCOLAIRE</u>	<u>10 345 50,00</u>	<u>7 100.00</u>
Ecole maternelle - coopérative	630.00	625.00
Ecole maternelle - projet éducatif	1 130.00	580.00
Ecole élémentaire - coopérative	2 505.00	895.00
Ecole élémentaire-coopérative-projet éducatif	830.00	00.00

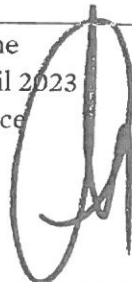
Sport scolaire Scherwiller	250.50	00.00
Collège Châtenois UNSS sport scolaire	500.00	500.00
Collège Châtenois - fonctionnement	500.00	500.00
Collège Châtenois-fonctionnement (accomp.voyages)	1 000.00	1 000.00
Collège Châtenois - voyage scolaire	1 500.00	1 500.00
Collège Châtenois/Projet artistique	1 000.00	1 000.00
Voyages scolaires	500.00	500.00

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAESELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean- Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 5 avril 2023
Le Secrétaire de Séance

Hubert GUIOT



Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 05 avril 2023
Le Maire

Olivier SOHLER




COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-4B-3

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune -exercice 2023

3. Fixation des produits et taux d'imposition des taxes directes locales

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Par délibération du 5 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux de la fiscalité directe locale :

- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 27,96
- Taxe Foncière Propriétés Non bâties : 44,30
- Taxe Foncière des entreprises : 17,04

Conformément à la proposition de budget, le niveau des ressources fiscales dont les taux sont votés en 2023 s'établit de la manière suivante :

	2022 (Comparatif)			2023		
	Bases 2022	Taux Appliqués	Produits	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux Proposition 2023	Produits prévisionnels
Taxe foncière (bâti)	Votées : 3 835 000,-	27,96	1 072 266,-	4 093 000,-	27,96	1 144 403,-
	Effectives : 3 839 649,-					
Taxe foncière (non bâti)	Votées : 274 200,-	44,30	121 471,-	292 600,-	44,30	129 622,-
	Effectives : 274 050,-					
CFE	Votées : 588 000,-	17,04	100 195,-	614 600,-	17,04	104 728,-
	Effectives : 588 022,-					
Taxe d'habitation*				156 753,-	18,15	28 451,-
Sous-Total			1 293 932,-			1 407 204,-

* Sur les résidences secondaires

Ainsi que

	2022	2023
Allocations compensatrices :		
Taxe foncière		
- Taxe foncière (bâti) personnes de condition modeste	725,-	814,-
- Taxe foncière (bâti)-locaux industriels	40 524,-	43 391,-
- Taxe foncière (non bâti)	13 915,-	13 846,-

	2022	2023
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		
- Réduction des bases des créations d'établissements	3,-	0,-
- Base minimum	5 449,-	5 777,-
- Locaux industriels	5 345,-	5 726,-
- Autres allocations		55,-
Sous total : Allocations compensatrices	65 961,-	69 609,-

Produit des IFER :		
- Centrales photovoltaïques	1 149,-	1 200,-
- Transformateurs électriques	45 246,-	47 192,-
- Stations radioélectriques	3 419,-	3 565,-
- Gaz-Stockage, transport et autres	5 706,-	5 948,-
Sous total IFER :	55 520,-	57 905,-
Produit taxe additionnelle FNB	10 844,-	11 217,-
Produit de la CVAE	69 920,-	(**) ./.
Produit taxe d'habitation	21 112,-	./.
Versement après application du coefficient correcteur communal (coef 1,253107)	284 738,-	(coef 1,255878) 303 930,-
Prélèvement GIR effectif	- 160 211,-	-160 211,-
Total :	1 641 816,-	1 689 654,-*

* bases prévisionnelles et non effectives

Différence 2022/2023 : +47 838,-

(**)A titre d'indicatif, le montant de la compensation de la suppression de la CVAE pour 2023 est de 83.001,- €.

En conséquence, il est proposé au Conseil :

DE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition en 2023 et donc de les maintenir à :

Taxe Foncière propriétés Bâties :	27,96 %
Taxe Foncière propriété non Bâties :	44,30 %
CFE :	17,04 %

Soit identiques aux années antérieures

DE FIXER le taux de la taxe d'Habitation sur les résidences secondaires à 18,15 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition en 2023 et donc de les maintenir à :

Taxe Foncière propriétés Bâties :	27,96 %
Taxe Foncière propriété non Bâties :	44,30 %
CFE :	17,04 %

Soit identiques aux années antérieures

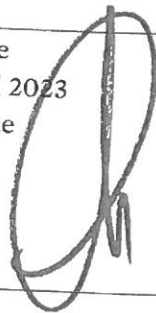
FIXE le taux de la taxe d'Habitation sur les résidences secondaires à 18,15 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire				
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 5 avril 2023
Le Secrétaire de Séance

Hubert GUIOT



Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 05 avril 2023
Le Maire

Olivier SOHLER




COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

DCM-2023-04-4B-4

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune – exercice 2023

4. Budget Primitif 2023

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Le budget avec la nomenclature budgétaire et comptable M57 tel que soumis au Conseil Municipal a été présenté à la Commission des Finances le 13 mars 2023.

Il traduit une stabilité de la pression fiscale.

Dans un objectif de transparence la loi n°2019-1461 dite loi « engagement et proximité » a instauré, pour les Communes, les EPCI à fiscalité propre, les départements et les régions, l'obligation d'établir chaque année, avant l'examen du budget, un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient l'ensemble des Elus siégeant au sein de leur Conseil (articles 92 dernier alinéa et 93 de la loi.). La communication sera faite en séance.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement issus du Compte Administratif ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes 2022, sont intégrés dans le présent budget, de même que l'affectation des résultats pour un montant de 300.000, -€.

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	4 960 599,32
011 : Charges à caractère général	993 483,00
012 : Charges de personnel et frais assimilés	976 970,00
014 : Atténuations de produits	215 780,00
023 : Virement à la section d'investissement	2 538 079,02
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00
65 : Autres charges de gestion courante	205 187,30
66 : Charges financières	26 000,00
67 : Charges exceptionnelles	500,00
Recettes :	4 960 599,32
002 : Résultat reporté	2 132 305,32
013 : Atténuations de charges	41 230,00
70 : Produits des services, du domaine	161 470,00
73 : Impôts et taxes	83 001,00
731 : Fiscalité locale	2 024 756,00
74 : Dotations, subventions, participations	451 987,00
75 : Autres produits de gestion courante	65 850,00

INVESTISSEMENT

Dépenses :

16	: Remboursement d'emprunts et dettes	172 500,00
20	: Immobilisation incorporelles	34 000,00
21	: Immobilisations corporelles	476 000,00
23	: Immobilisations en cours	2 572 884,76
020	: Dépenses imprévues	./.
041	: Opérations patrimoniales	282 500,00

Total propositions nouvelles 3 537 884,76

Total Restes à réaliser 2022 116 879,95

Soit un total 3 654 764,71

Recettes :

011	: Solde d'exécution reporté	93 687,99
021	: Virement de la section de fonctionnement	2 538 079,02
040	: Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00
041	: Opérations patrimoniales	282 500,00
10	: Dotations, fonds divers & réserves	129 800,00
1068	: Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00
13	: Subventions d'investissement	5 800,00

Total propositions nouvelles 3 354 467,01

Total Restes à réaliser 2022 300 297,70

Soit un total 3 654 764,71

Il est proposé au Conseil :

DE VOTER le projet de budget par chapitre ;

D'ARRÊTER le document budgétaire tel que présenté ci-dessus ;

Il est précisé que les résultats de l'exercice 2022, à savoir :

- En section de fonctionnement d'un montant de 2 132 305,32 €
 - En section d'investissement d'un montant de 93 687,99 €
- ont été intégrés dans le budget primitif 2023, de même que les restes à réaliser 2022 constatés au moment de l'approbation du Compte Administratif 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

VOTE le projet de budget par chapitre ;

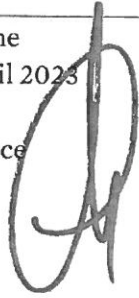

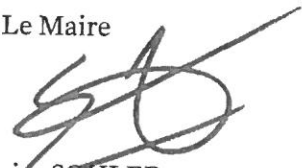
ARRÊTE le document budgétaire tel que présenté ci-dessus ;

Il est précisé que les résultats de l'exercice 2022, à savoir :

- En section de fonctionnement d'un montant de 2 132 305,32 €
 - En section d'investissement d'un montant de 93 687,99 €
- ont été intégrés dans le budget primitif 2023, de même que les restes à réaliser 2022 constatés au moment de l'approbation du Compte Administratif 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAECELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023</p> <p>Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023</p>  <p>Le Maire</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 04 avril 2023

Membres en exercice : 23 Présents : 17 Absents et excusés : 6 Absents : 0 Procurations : 6

Entrée de Mme Karine VOGELEISEN

DCM-2023-04-5

5. DOMAINE

BINN - Acquisition d'une parcelle

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Dans le cadre du projet de l'aménagement foncier prévu au lieu-dit Binn, la Commune a l'occasion d'acquérir une parcelle de 11,38 ares issue de la parcelle sise en section 9 n° 110 - 24 rue de la Gare :

- zonage d'urbanisme : 1AU
- parcelle libre de toute location,

VU le procès-verbal d'arpentage établi le 07/03/2023 par le Cabinet Un Point Six,

VU que l'opération envisagée n'entre pas dans le champ d'application d'un des textes prévoyant la consultation obligatoire des Services des Domaines,

CONSIDERANT que cette parcelle est située au cœur du projet ;

CONSIDERANT que cette acquisition constitue une opportunité pour la Commune ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 9 n° (1) /10 d'une contenance de 11,38 ares de sol, appartenant à Monsieur Victor ZIPPER et consorts,

DE PROCEDER à ladite acquisition au montant de 3 000,-€ / are soit 34 140,-€ (hors frais d'acte notarié),

D'AUTORISER Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, à procéder à la signature de l'acte et toutes pièces s'y afférent,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2023, compte 2111 - Terrains nus-financés par les produits de cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 9 n° (1) /10 d'une contenance de 11,38 ares de sol, appartenant à Monsieur Victor ZIPPER et consorts,

PROCEDE

à ladite acquisition au montant de 3 000,-€ / are soit 34 140,-€ (hors frais d'acte notarié),

AUTORISE

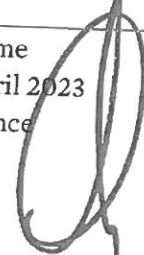


Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, à procéder à la signature de l'acte et toutes pièces s'y afférent,

INSCRIT

les crédits nécessaires au budget 2023, compte 2111 – Terrains nus-financés par les produits de cession.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire				
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire	Par procuration à Régine DIETRICH	X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Bruno GLOCK	X		
WAGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Philippe SCHEIBLING	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Jean-Philippe HIHN	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Serge MATHIS	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 5 avril 2023 Le Secrétaire de Séance</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Hubert GUIOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 05 avril 2023 Le Maire</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Olivier SOHLER</p>
--	--